

École du Sacré-Cœur – Centre de service scolaire au Cœur des Vallées

Procès-Verbal de l'assemblée générale annuelle du jeudi 8 septembre 2022, à l'école du Sacré-Cœur, à 18 h 30.

Parents :

Sont présents :

Membres de l'école:

Sont présents :

Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice
Karine Séguin

1. Mot de bienvenue de la direction de l'école

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay directrice se présente et ouvre la rencontre à 18h32. Elle procède à la vérification des présences. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux parents.

Madame Roxanne Charron-Faubert, présidente, remercie les parents d'être présent à l'assemblée et explique le déroulement de la soirée. Elle mentionne qu'elle doit quitter ses fonctions dans le conseil d'établissement en tant que membre et présidente, étant donné que ses enfants ont quittés l'école.

2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé qu'Anouk Lalonde soit la secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modifications.

Proposé par : Sara Bergeron
Adopté par : Josiane Lapointe

4. Explications sur la composition et les fonctions

4.1 Du conseil d'établissement de l'école

Madame Roxanne Charron-Faubert explique le fonctionnement et le rôle d'un conseil d'établissement ainsi que les tâches qui s'y rapportent

4.2 Du comité de parents CSCV

Madame Roxanne Charron-Faubert explique le rôle important du comité de parents CSCV.

4.3 De l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école

Madame Roxanne Charron-Faubert présente le mandat de l'OPP ainsi que tous les belles activités organisées par ce comité.

5. Rapport Annuel 21-22

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay présente le rapport annuel de l'année 2021-2022. Elle présente un rapport bien détaillé de tous les beaux projets qui ont été accomplis par les élèves et le personnel enseignant.

6. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

6.1 Nombre de représentants des parents au conseil d'établissement à élire et durée des mandats ; Trois membres à élire pour une durée de deux ans ainsi qu'un membre pour une durée d'un an

Madame Marie-Michelle mentionne qu'il y a 4 parents à élire pour l'année 2022-2023. Josiane Lapointe et Annie Scantland sont réélus automatiquement car elles avaient été élu pour un mandat de 2 ans l'année dernière.

6.2. Procédure de mis en candidatures

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay demande aux parents intéressés à poser leurs candidatures de lever leur main et de se présenter.

6.3 Nomination d'un président d'élections

Roxanne Charron-Faubert se propose pour être la présidente d'élection et elle sera accompagnée de 3 parents scrutateurs pour procéder au décompte.

6.4 Mises en candidature

Madame Roxanne Charron-Faubert demande aux parents intéressés à poser leurs candidatures de lever leurs main et de se présenter.

- Sara Bergeron
- Marie-Ève Jolie
- Vanessa Reber
- Jozyane Fontaine
- Karine Lanthier
- Martine Deschênes
- Anouk Lalonde
- Syldie ?

6.5 Élection des parents au conseil d'établissement

Les nouveaux membres du conseil d'établissement élus pour un mandat de deux ans sont Karine Lanthier, Vanessa Reber et Anouk Lalonde. Sara Bergeron est élue pour le mandat d'un an. Martine Deschenes ainsi que Syldie ? sont élues comme membres substitués en cas d'absence ou de départ d'un des membres durant l'année.

6.6 Élection du président

La nouveau président sera élu au prochain conseil d'établissement.

6.7 Élection du représentant au comité de parents

Le représentant sera élu au prochain conseil d'établissement.

6.8 Nomination d'un substitut au comité de parents

Le représentant sera élu au prochain conseil d'établissement.

7. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)

Marie-Michelle propose aux parents intéressés d'ajouter leurs informations sur la feuille. Par la suite, les membres déjà en place communiqueront avec eux.

8. Questions de l'assemblée

Aucune question.

9. PROCHAINE RENCONTRE

Marie-Michelle Bédard-Tremblay communiquera avec les membres pour les informer de la date du prochain conseil d'établissement.

10. Levée de la séance

Levée de l'assemblée à 19h23.

Proposé par Josiane Lapointe et secondé par Karine Lanthier.